Le Courrier Ruymontois

Bulletin semestriel d'informations municipales - janvier 2020

Ruy-Montceau

Sommaire

3 : Editorial

4 : Agenda

5 : Enfance-Jeunesse

6-7 : Retour sur ...

8 : Maison médicale

9-10 : Travaux

11 : Lane covoiturage

12-13 : Elections

14 : Bienvenue

15 : Environnement
Fibre optique / Rappel adressage

16 : Espace Citoyens

17 : Restauration scolaire

18 : Professionnels de santé

19 : Etat civil / Points de vue

20 : Calendrier des manifestations

www.ruy-montceau.fr

Hôtel de ville

495 rue de la Salière
Tel : 04 74 43 57 45
mairie@ruy-montceau.fr

Ouverture au public:
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00,
et de 13h30 à 17h30.

Centre technique municipal

12 impasse de la Pitre
Tel : 04 74 43 49 49
services.techniques@ruy-montceau.fr

Ouverture au public:
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h00.

Numéros d'urgence

SAMU: **15**
Gendarmerie: **17**
Pompiers: **18**
N°unique d'appel d'urgence européen: **112**
24h sur 24 Médecins: **04 74 93 29 32**
Centre anti poison de Lyon: **04 72 11 69 11**

Numéros utiles

Eau et assainissement

Ruy
SEMIDAO
Tél: 04 74 96 32 20 (24h/24)
Numéro d'astreinte : 07 76 15 77 70

Montceau
Syndicat des Eaux de Dolomieu Montcarra
Tél : 04 74 92 40 28
Astreinte: 04 74 92 47 62

Collecte des déchets
Syndicat Mixte Nord Dauphiné
Heyrieux, tél: 04 78 40 03 30
Bourgoin-Jallieu, tél: 04 37 03 37 04

Déchèterie

Route de Montceau

Ouverture au public:
Lundi 13h30-16h30
Mercredi 13h30-16h30
Vendredi 09h00-12h00, 13h00-14h30
Samedi 08h00-12h00

Le Courrier Ruymontois est une publication éditée par la mairie de Ruy-Montceau.

Directeur de la publication : Guy RABUEL

Rédaction : Bernard HILDT, Commission Culture et Communication.

Création graphique, mise en page et impression : Imprimerie CUSIN 38300 Bourgoin-Jallieu

Tirage : 2 200 exemplaires

Numéro de janvier 2020
Crédit photo : Mairie de Ruy-Montceau.
Pixabay

Editorial

Permettez-moi d'abord de vous souhaiter à toutes et tous une excellente année 2020. Qu'elle soit synonyme de santé, bonheur ou encore réussite dans vos projets.

Je souhaite en premier lieu revenir sur l'épisode neigeux de mi-novembre qui a touché une partie du Sud-Est de la France et notre commune de Ruy-Montceau. Je tiens à remercier à nouveau les employés des services techniques pour leur travail tout au long de ces intempéries. Ces interventions ont à la fois permis de dégager la neige des routes mais aussi d'enlever les branches et arbres des chaussées pour permettre aux services d'ENEDIS d'accéder aux secteurs du réseau touchés. Je remercie également les élus de la majorité qui se sont mobilisés auprès des plus sinistrés. Enfin, je remercie les services d'ENEDIS et notamment notre IP (interlocutrice privilégiée) avec qui j'avais des contacts permanents pour nous tenir mutuellement informés de la situation et adapter nos réactions en conséquence. Soulignons, tout de même, que Ruy-Montceau a été l'une des communes les moins touchées du secteur par les coupures d'électricité.

Dans cette édition du Courrier Ruymontois, vous découvrirez, en images, le projet de maison médicale qui regroupera 18 professionnels de santé. Ce bâtiment, porté et financé par la SEMCODA, ne fera l'objet d'aucune contribution financière de la part de la commune et des contribuables. Il devrait ouvrir ses portes fin 2021.

D'autres projets de construction en cours ou à venir sont abordés dans ce bulletin municipal. La résidence senior de 70 logements, située à l'entrée Ouest de Ruy, sera achevée en septembre 2020. Le court de tennis couvert dont le chantier débute en ce début d'année à côté des actuels terrains de tennis et du terrain multisports sera livré au printemps 2020. Les travaux de construction sur le site de l'ancienne boulangerie Thévenet ont également démarré. 34 logements dont 50 % de logements sociaux, deux locaux commerciaux ainsi qu'un parking d'une trentaine de places y seront aménagés d'ici 2021.

La thématique des mobilités sera également présente dans cette édition avec l'extension du réseau de covoiturage domicile-travail Lane sur la commune. L'ouverture de la ligne, dont l'arrêt est localisé au niveau du parking covoiturage de Lavaizin, permet désormais aux Ruymontois de se rendre, sans réservation préalable, à la gare de Bourgoin-Jallieu ou dans l'agglomération lyonnaise en partageant le trajet avec un autre utilisateur, conducteur comme passager. Ce service innovant, qui a déjà fait ses preuves depuis plus d'un an sur le territoire de la CAPI, a pour but de faciliter la pratique du covoiturage domicile-travail pour améliorer le quotidien des habitants. Preuve qu'il s'agit d'un sujet central dans nos modes de vie et dont les attentes sont fortes pour les habitants.

Toutes ces initiatives et projets visent à doter la commune d'équipements et de services susceptibles de répondre à vos attentes légitimes et d'améliorer votre qualité de vie. Au-delà de ces projets, ce qui motive l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire et à qui je tiens à renouveler mes remerciements pour son implication au quotidien, c'est la volonté d'œuvrer au service de l'intérêt général et de rechercher en permanence la meilleure réponse à vos attentes.

Pour conclure, je vous invite à la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité qui aura lieu **vendredi 10 janvier 2020** à 19h00 au hall des sports.

Dans l'attente de vous retrouver nombreux pour ce moment, je vous renouvelle mes vœux les plus chaleureux pour 2020.

Guy RABUEL
Maire de Ruy-Montceau
Vice président de la CAPI

Toute la population de Ruy-Montceau est cordialement invitée à la cérémonie des vœux de la Municipalité qui se déroulera

le Vendredi 10 janvier 2020 à 19h00

au hall des sports

Réunion d'information sur l'isolation thermique

organisée par la CAPI pour faire la chasse aux déperditions de chaleur dans les logements et bâtiments.
Cette année, l'Espace Info Energie (AGEDEN) fait étape à Ruy-Montceau :

Jeudi 23 janvier à 18h30 à la salle de la Salière

Soirée gratuite - Inscription obligatoire au 04 76 14 00 10 ou sur le site infoenergie38.org

Soirée information-débat

à destination des acteurs économiques

Jeudi 30 janvier 2020 à 19h00 à la salle de Lavitel

Tous les acteurs économiques de la commune sont conviés à cette soirée qui se clôturera par un buffet dînatoire.

Repas du Centre Communal d'Action Sociale

Dimanche 23 février 2020 à 12h15 au hall des sports

Repas offert à toutes les personnes de Ruy-Montceau âgées de 70 ans et plus.
Les inscriptions seront prises à l'hôtel de ville jusqu'au jeudi 13 février 2020.
La participation au repas des personnes accompagnatrices de moins de 70 ans sera de 30 €.

Vacances d'hiver 2020 : du 24 au 28 février 2020

Thème :

« Au temps du Jurassique ! »

Remontons le temps pour revenir à l'époque des dinosaures.

Séjour ski

pour les 11/17 ans

du 23 au 29 février 2020 à Villard-de-Lans. 30 places.

• **Modalités d'inscription :**
Permanence d'inscription le samedi 18 janvier de 9h à 12h au bâtiment périscolaire.
Puis dépôt des dossiers dans la boîte aux lettres de l'accueil de loisirs du 20 janvier au 1er février 2020 ou lors des permanences le mercredi de 16h30 à 18h15.

« Etre parents, mieux vaut en rire ! »

Spectacle-conférence humoristique
par Erika Leclerc-Marceau

Vendredi 31 janvier 2020 à 20h à la salle de la Salière

Réservé aux adultes. Entrée gratuite.

Inscription obligatoire auprès de la directrice de l'accueil de loisirs à partir du 13 janvier 2020 par mail vanessa.magnard@leolagrange.org ou au 06 70 61 36 60

FOIRE DE LA SAINT-DENIS :

La 789e foire de la Saint-Denis a respecté la tradition !
Cette manifestation ancestrale, parfois surnommée « la petite Beaucroissant », a une nouvelle fois attiré de nombreux visiteurs sur le champ de foire où quelques 130 forains étaient venus s'installer.
Et si avec les siècles la foire s'est diversifiée et étoffée, elle a su conserver son caractère chaleureux qui attire tout autant le monde rural que citadin.
Mais la Saint-Denis, c'est aussi le rendez-vous des gourmets qui ont pu se restaurer sous les différents chapiteaux où près de 1000 repas ont été servis dont le traditionnel pot au feu.

REMISE DE CHÈQUES :

Pour l'édition 2019, le vide grenier et la course « La Berruyenne », organisés par l'Association à But Humanitaire et l'AS Randonneurs, ont permis de récolter la somme de 8 892 € au profit des enfants malades.
C'est au cours d'une soirée bien sympathique qu'ont été respectivement remis :
- un chèque de 6 100 € au professeur Bertrand de l'IHOP de Lyon (Institut d'Hématologie et d'Oncologie Pédiatrique)
- un chèque de 2 500 € à l'Association Vanille Fraise
- un chèque de 292 € à l'Association Course des Mobylettes.

De nombreux bénévoles et élus étaient présents pour la remise officielle de ces chèques.

SOIRÉE HALLOWEEN :

Près de 400 petits et grands Ruymontois costumés en sorcières, fantômes, vampires, monstres, citrouilles, ... ont envahi le hall des sports ce jeudi 31 octobre pour la traditionnelle soirée Halloween organisée et préparée par la municipalité.
De nombreux stands animés, des bonbons à volonté, un buffet salé sucré, quatre prix attribués aux costumes remarqués par un jury lors du défilé, ont égayé cette soirée familiale festive et joyeuse dans une ambiance enchantée ...

INAUGURATION DES JEUX DU CHAMP DE FOIRE :

L'aire de jeux pour enfants sur le champ de foire a été inaugurée samedi 23 novembre.
Sur plus de 500 m², c'est un nouvel espace ludique avec des équipements de qualité qui ravit déjà les nombreux petits ruymontois qui n'ont pas attendu cette inauguration pour venir s'y amuser.
Des arbres ont également été plantés pour offrir un peu d'ombre à la belle saison afin que cet espace devienne un lieu de rencontre convivial pour les enfants et les parents.

SOIRÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS :

De nombreuses familles arrivées dans la commune depuis le début de l'année 2019 avaient répondu à l'invitation de la municipalité pour la soirée d'accueil et d'intégration. Après avoir souhaité la bienvenue à ces nouveaux habitants, le maire a présenté les infrastructures de la commune, les réalisations et les projets en matière de travaux, de voirie et d'urbanisme. Place est ensuite laissée aux questions auxquelles ont pu répondre les adjoints et conseillers municipaux présents. Cette sympathique soirée s'est terminée par un moment de convivialité très apprécié des invités qui ont eu l'occasion de faire plus ample connaissance.

TÉLÉTHON :

Une mobilisation exemplaire pour ces manifestations dédiées à la recherche médicale. De nombreuses animations se sont déroulées sur la commune à l'initiative des organisateurs bénévoles. Les lumignons confectionnés par les enfants des écoles de Ruy-Montceau ont été exposés pour le lancement des illuminations de fin d'année. Cette année encore, l'équipe municipale a proposé gratinée, vin et jus de pomme chauds à toutes les personnes venues accueillir le Père Noël.

Maison médicale

Perspective de la future maison médicale. Vue de la rue des Magnolias.

Dans l'édition de juillet 2019, un article était consacré à la présentation d'une première esquisse du projet de maison médicale qui doit accueillir divers professionnels de santé au sein d'un même établissement. Aujourd'hui le projet se concrétise et son ouverture est prévue pour 2021.

Située au nouveau rond-point de la Faugy, à l'angle de la rue des Magnolias (ex Vie de Boussieu) et de la rue des Erables (voie nouvelle), la maison médicale permettra d'accueillir en 2021, 18 professionnels de santé dont la liste est désormais arrêtée :

- 5 médecins
- 2 infirmières
- 3 ophtalmologues
- 1 orthoptiste
- 1 opticien
- 1 dentiste
- 1 orthophoniste
- 1 allergologue-pneumologue
- 1 podologue
- 1 ostéopathe
- 1 naturopathe

D'une superficie totale de 1 400 m², le bâtiment, conçu par l'architecte Laurent Dosse, bénéficiera d'une intégration paysagère de qualité.
La construction de la maison médicale, entièrement portée et financée par la SEMCODA, s'intègrera dans une reconfiguration plus large du quartier puisque la rue des Magnolias sera réaménagée pour conforter l'accès à ce nouvel équipement.
Le permis de construire a été déposé en décembre 2019. Les premiers travaux sont prévus mi-2020.

Perspective de la future maison médicale. Vue de la rue des Erables.

AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LE RÉSIDENCE SENIORS :

La résidence senior, située à l'entrée Ouest de Ruy, sera composée de 70 logements. La livraison, initialement prévue pour juin 2020, est décalée à septembre 2020. L'équipe municipale a prévu d'organiser avec la SEMCODA, qui porte le projet, une réunion d'information à destination des demandeurs de logements et des personnes intéressées début 2020.

COURT DE TENNIS COUVERT :

Le permis de construire a été accordé. Les travaux commencent début janvier pour une fin de chantier prévue fin avril. La surface de jeu créée ne sera pas uniquement dédiée à la pratique du tennis. L'équipement sera en effet mutualisé avec les écoles pour permettre diverses activités sportives comme le basket, le volley, etc.
Montant du projet : environ 380 000 € HT.
Subventions obtenues : 69 920 € par la région Auvergne-Rhône-Alpes, 69 917 € par le département de l'Isère, 69 917 € par la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), 69 917 € par la Fédération Française de Tennis, 14 322 € de fonds de concours de la CAPI soit un total de 293 993 €.

TÈNEMENT THÉVENET :

Les travaux ont démarré sur le tènement de l'ancienne boulangerie Thévenet. 34 logements y seront construits dont 50 % de logements sociaux ainsi que deux locaux commerciaux. Le projet s'intègrera dans son environnement urbain. La rue des Prés sera aménagée ainsi qu'un parking public de 30 places. La livraison est prévue en 2021.

Travaux de peinture des plafonds de l'église de Ruy

LA CHAPELLE DE MONTCEAU :

Après la rénovation extérieure, démarrage du chantier de mise en valeur intérieure de la chapelle.
Les piquages des enduits ont été réalisés, les lambris vétustes ont été déposés et le panneau au-dessus de l'autel a été retiré. Les marbres de l'autel resteront en place. Les enduits de la nef sont terminés.
Le dégrossi et le gobetis de la nef ont été réalisés. Les bouchements de part et d'autre de l'arc triomphal du chœur sont réalisés.
Le dégagement des décors est en cours, avec une mise en valeur du décor sous-jacent sur une partie de l'élévation Sud du chœur.

INSTALLATION D'UN LAMPADAIRE SOLAIRE

sur le parking de la mairie pour assurer la sécurité des personnes qui accèdent au parking après l'extinction de l'éclairage public.

RÉNOVATION DE LA SALLE ANNEQUIN :

Peinture et remplacement des lumières par des éclairages LED.

INAUGURATION DE LA VOIE NOUVELLE :

La rue des Erables (voie nouvelle) a été inaugurée le 14 septembre. A cette occasion, le maire Guy RABUEL a rappelé les objectifs de cette réalisation : dévier la circulation pour diminuer le nombre de véhicules dans le centre de Ruy et faciliter les déplacements à pied et à vélo.

Rue des Acacias

TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE :

Travaux du programme annuel 2019 pour 200 000 € environ.

- Réfection du revêtement sur différentes routes soit un total d'environ 3,5 km.
- Réparations localisées (nids de poule, fissures, etc.) sur le reste du réseau.
- Réfection en enrobé des trottoirs de la rue des Acacias.
- Réfection partielle du chemin de Breizet avec traitement des eaux pluviales.
- Enrochement et curage de fossé chemin du Calvaire suite à un glissement de talus.
- Reprofilage partiel de la chaussée sur le chemin de la Poterie.

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LA CAPI SUR LES RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT :

- 1re tranche de la pose d'un collecteur d'assainissement pour le transit des eaux usées de Montceau vers Ruy.
- Renouvellement de la conduite d'eau potable rue de Lavitel.
- Mise en séparatif des réseaux eaux usées /eaux pluviales sur le secteur Lavaizin, avec renouvellement des conduites d'eau potable.

Renouvellement de la conduite d'eau potable avenue de la Vieille Borne.

- Travaux de protection des captages d'eau potable.

Avenue de la Vieille Borne

LANE : LE COVOITURAGE DOMICILE-TRAVAIL

Lane, le covoiturage domicile-travail s'étend autour de Bourgoin-Jallieu et notamment à Ruy-Montceau afin de faciliter les déplacements des habitants vers le centre de Bourgoin-Jallieu.

Depuis son ouverture à l'automne 2018, plus de 3 000 inscrits et plus de 2 000 covoiturages vers Lyon ont été réalisés sans réservation avec Lane et un temps d'attente moyen inférieur à 5 minutes pour aller sur Saint-Priest.

Cette extension du service envoie un signal fort en faveur du covoiturage sur le territoire de la CAPI dont l'ambition est de faciliter la pratique du covoiturage domicile-travail pour améliorer le quotidien de ses habitants.

Comment ça marche ?

1- Je m'inscris sur l'application Lane.

2- Je me rends à l'arrêt Lane pour demander un trajet.

3- Les conducteurs qui circulent autour de moi voient la demande sur les panneaux lumineux et l'application.

4- Un conducteur s'arrête : on fait la route ensemble.

Pour vous rendre à la gare SNCF de Bourgoin-Jallieu du lundi au vendredi, demandez votre trajet le matin entre 6h30 et 9h et repartez de l'arrêt de Bourgoin-Jallieu (avenue des Alpes) entre 16h et 19h.

Depuis Ruy-Montceau : plusieurs destinations possibles !

Conçus pour faciliter vos trajets, l'arrêt de Ruy-Montceau (à côté de l'aire de covoiturage de Lavaizin) vous permet de rejoindre la gare SNCF de Bourgoin-Jallieu ainsi que Saint-Priest (Parc Technologique) et Lyon-Mermoz.

Les atouts de Lane :

- Covoiturez sans réservation : pas besoin de s'organiser en amont, vous partez et vous covoiturez quand vous voulez !
- Oubliez les détours : les conducteurs prennent les passagers qui se trouvent sur leur chemin !
- Réalisez des économies : en devenant passager sur Lane, vous pouvez économiser jusqu'à 300€ / mois !
- Gagnez en qualité de vie : partager ses trajets, c'est aussi réduire le trafic routier, améliorer la qualité de l'air et rendre service !

Elections municipales

Pour voter lors des élections municipales, vous devez être inscrit sur les listes électorales de la commune. Un citoyen de l'Union européenne qui réside en France peut participer aux élections municipales dans les mêmes conditions qu'un électeur français.

• L'inscription est d'office

- Pour les jeunes qui ont eu 18 ans en 2019, ou qui auront 18 ans au plus tard la veille du scrutin, à la condition qu'ils aient fait le recensement à 16 ans et s'ils n'ont pas déménagé depuis leur recensement citoyen. Le jeune qui atteint l'âge de 18 ans : avant le jour du 1er tour de l'élection peut voter lors des 2 tours de l'élection, entre le jour du 1er tour et la veille du jour du 2nd tour de l'élection peut voter au 2nd tour uniquement, après la veille du 2nd tour de l'élection, le jeune ne peut pas voter pour cette élection.

- Pour les personnes obtenant la nationalité française en 2019.

• Quand faut-il s'inscrire sur les listes électorales ?

Pour pouvoir voter pour les élections municipales, nous vous invitons à vous inscrire dès que possible. Pour les élections municipales, la date butoir pour les inscriptions est le 7 février 2020.

Trois modes d'inscription, vous sont proposés : auprès du service élections de la mairie, par courrier, ou directement en ligne avec le e-service de service-public.fr. Pour les 3 modes d'inscriptions les pièces à fournir sont votre pièce d'identité (en cours de validité ou périmée depuis 5 ans au moment du dépôt de la demande d'inscription), un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou d'un justificatif de contribution aux impôts locaux depuis 2 ans et le formulaire d'inscription sur les listes électorales Cerfa n° 12669*02 à l'usage des citoyens français ou le Cerfa n°12670*02 à l'usage des citoyens non français de l'Union européenne. Formulaire remis en mairie ou téléchargeable sur www.service-public.fr

• Comment vérifier sa situation électorale ?

Vous pouvez vérifier votre situation électorale actuelle (savoir dans quelle ville vous êtes inscrit ou bien si vous avez été radié), depuis le 11 mars 2019, un nouveau service destiné à tous les électeurs est accessible sur Service-Public.fr : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687. Si au terme de votre recherche vous ne figurez pas sur les listes électorales, nous vous invitons à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.

• Que faire si l'état civil figurant sur votre carte électorale comporte une erreur ?

L'état civil qui apparaît sur votre carte électorale est désormais celui enregistré au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) géré par l'Insee à partir des informations transmises : • par les communes pour les personnes nées en France métropolitaine, dans les DOM, à Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin ou en Polynésie-Française ; • par la sphère sociale pour les personnes nées à l'étranger, en Nouvelle-Calédonie ou à Wallis et Futuna. Le RNIPP a pour vocation de vérifier l'état civil officiel des électeurs. Cependant, des erreurs peuvent exister et vous pouvez en demander la correction. La demande de correction de votre état civil au RNIPP diffère selon votre situation. Vous êtes né en France métropolitaine, dans les DOM, à Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin ou en Polynésie-Française : un service est mis à votre disposition sur le site service-public.fr vous permettant de formuler votre demande de correction en ligne.

Premier tour : 15 mars 2020
Deuxième tour : 22 mars 2020

Il est disponible à l'adresse suivante : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454. Lors de votre demande, vous devrez être en possession : de votre Numéro d'Identification au Répertoire (NIR), encore appelé numéro de sécurité sociale (ce numéro figure sur votre carte vitale) ; d'une copie de votre acte de naissance. Ce document est à demander auprès de votre commune de naissance. Certaines communes proposent un service en ligne. Vous pouvez consulter le site Service-Public.fr pour savoir si votre commune propose ce service à l'adresse suivante : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1427. Il est vivement conseillé d'utiliser ce dispositif pour formuler la demande de correction de votre état civil, car ce dispositif permet un traitement plus rapide. Cependant, si vous ne pouvez utiliser ce service en ligne, vous pouvez également formuler votre demande, qui devra être accompagnée d'un acte de naissance ainsi que d'un justificatif d'identité auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale, etc...) ou par courrier à l'adresse suivante : Insee Pays de la Loire Pôle RFD 105 rue des Français Libres BP674201 4242/742 NANTES CEDEX.
Vous êtes né à l'étranger, en Nouvelle-Calédonie ou à Wallis et Futuna : vous pouvez formuler votre demande, qui devra être accompagnée d'un acte de naissance ainsi que d'un justificatif d'identité auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale, etc...) ou auprès de votre commune d'inscription sur les listes électorales.

• Voter par procuration

Le vote par procuration vous permet de vous faire représenter, le jour de l'élection, par un électeur de votre choix inscrit dans la même commune que vous. L'établissement de la procuration dans un commissariat de police ou une gendarmerie (où qu'il soit), ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail doit être effectué le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration par voie postale. Le jour du scrutin, le porteur d'une procuration (mandataire) doit se présenter, muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote de la personne lui ayant donné procuration (mandant), et voter au nom de ce dernier dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

• Carte électorale

Pour les élections municipales 2020 il n'y aura pas de refonte électorale. Une carte électorale sera envoyée uniquement aux nouveaux électeurs. L'adresse qui figure sur la carte électorale correspond à l'adresse au titre de laquelle l'électeur est rattaché à la commune. Le nouvel adressage communal n'engendre pas de réédition de carte électorale. La carte doit être présentée au bureau de vote le jour de l'élection. Si vous ne l'avez plus, vous pouvez néanmoins voter en présentant uniquement une pièce d'identité.

• Liste des bureaux de vote

• Les bureaux de vote de Ruy n°1, 2 et 3 se tiendront dans le bâtiment périscolaire, situé 86 Impasse de la Mairie (en face de l'hôtel de ville).
• Le bureau de vote n°4 de Montceau se tiendra dans le restaurant scolaire, situé 350 Rue Centrale (à côté de la salle Annequin).

Le service élections se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 04 74 43 57 45 ou à l'adresse : population@ruy-montceau.fr

L'AS DE TRÈFLE :

Ouiem BOUSLAMA est depuis fin septembre le nouveau propriétaire du tabac-presse « L'as de trèfle ». Ouvert tous les jours en semaine de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h30 et le dimanche de 7h30 à 12h30. Egalement relais postal, il assure toutes les opérations ordinaires sauf les retraits d'argent.

LE LAVAIZIN

Depuis mi-septembre 2019, Céline et Estefano ont repris la gérance du bar-restaurant Le Lavaizin. Ouverture tous les jours à 12h et le soir du mercredi au samedi.

CO.COTTE :

L'actuel restaurant Utopia situé à proximité de Carrefour Market change de propriétaire. Après réalisation de travaux, Adrien SAUVAN prévoit d'ouvrir prochainement sous la nouvelle enseigne « Co.cotte ».

MARCHÉ DE MONTCEAU

Depuis début novembre, Kelly et Alexandre installent leur étal de fruits et légumes tous les jeudis de 15h30 à 19h sur la place de Montceau.

ENVIRONNEMENT

Les actes d'incivilité se multiplient sur la commune tant au niveau des points d'apport volontaire où on retrouve parfois des déchets qui devraient être amenés en déchèterie ou des ordures ménagères dont on retrouve des sacs éventrés comme l'illustre la photo.
Afin de favoriser le respect de l'environnement et éviter de se retrouver avec des sacs poubelle éventrés, le dépôt de ses ordures ménagères dans des bacs appropriés est nécessaire. Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND), qui collecte et traite les déchets sur la commune, vous invite à vous équiper de conteneurs conformes qui peuvent être achetés directement au SMND. Ils sont à récupérer à la déchèterie de Bourgoin-Jallieu.

Désignation	Prix unitaire emporté, en € TTC	Prix unitaire livré, en € TTC	Volume indicatif pour 1 collecte / semaine	Volume indicatif pour 2 collectes / semaine
140 litres	37	45	1-3 personnes	1-5 personnes
240 litres	48	55	4-6 personnes	6-7 personnes
360 litres	74	85	7 personnes et +	collectif
660 litres	195	210	collectif	collectif
770 litres	200	230	collectif	collectif

Afin de réduire nos quantités de déchets ménagers et favoriser le recyclage des matières compostables, le SMND propose depuis l'été 2019 d'acquérir des composteurs d'une contenance de 400 litres (deux maximum par foyer).
Ils sont à récupérer à la déchèterie de Bourgoin-Jallieu.

FIBRE OPTIQUE

Toutes les informations concernant la fibre optique sont données sur le site de la commune.

Les dernières informations données par Isère Fibre :

Isère Fibre a gelé la commercialisation pour tous les opérateurs jusqu'au 20 janvier 2020. Durant cette période, toutes les personnes ayant souscrit un contrat fibre auprès d'un fournisseur d'accès à Internet (FAI), et qui n'ont à ce jour pas encore pu être raccordées, seront traitées prioritairement et individuellement pour qu'ils puissent disposer du service avant le 20 janvier. Isère Fibre procédera à une pré-visite de contrôle 7 jours avant le raccordement afin de s'assurer de la qualité du service. A partir de cette date, les opérateurs pourront reprendre la commercialisation de la fibre optique.

RAPPEL SUR L'ADRESSAGE

Le plan d'adressage est terminé. Il appartient désormais à chaque propriétaire, dont l'habitation a changé de numérotation, d'apposer sa nouvelle plaque de numéro, à venir chercher au centre technique municipal aux heures d'ouverture mentionnés sur la page 2 du présent bulletin municipal.
En effet, il est important que votre nouveau numéro soit posé dans les meilleurs délais afin de faciliter la distribution du courrier, la livraison des colis et les interventions des services de secours en cas de nécessité.

L'ESPACE CITOYENS

L'Espace Citoyens vous permet désormais de gérer en ligne les inscriptions aux services périscolaires, de visualiser les factures et d'effectuer les paiements en ligne.

1 Rendez-vous sur le site Internet de la commune :
www.ruy-montceau.fr

2 Cliquez **sur le bouton « ESPACE CITOYENS »** depuis la page d'accueil.

3 Créez **votre espace personnel** afin de bénéficier des services de l'Espace Citoyens.
Cet espace personnel fournit des informations propres à chaque famille. Elles ne sont accessibles qu'après avoir renseigné, lors de l'inscription à l'Espace Citoyens, la clé enfance.
Celle-ci est communiquée par courriel aux familles utilisatrices des services périscolaires qui ont transmis leur adresse mail et par courrier pour les autres familles.
La démarche pour s'inscrire est détaillée dans le courrier communiquant la clé enfance.

4 Effectuez **vos démarches en ligne.**
Une fois identifié, vous arriverez sur votre Espace Citoyens personnalisé. Vous y trouverez toutes les informations concernant les activités de vos enfants et aurez la possibilité d'effectuer vos démarches en ligne.

Retrouvez tous les membres de votre famille. En cliquant sur un des enfants, vous pourrez accéder à l'agenda des activités qu'il fréquente, l'inscrire, modifier les réservations ou justifier une absence.

Pour modifier une réservation d'activité (cantine / garderie).

Pour inscrire votre enfant à la restauration scolaire ou à la garderie.

Pour justifier une absence.

Pour consulter et régler vos factures en ligne.

Consultez les informations importantes des services municipaux.

Retrouvez tous les formulaires et fiches d'informations disponibles

Attention : Les factures de décembre 2019 sont à régler sur le kiosque famille uniquement mais les modifications de réservation pour la cantine ou la garderie sont à faire sur l'Espace Citoyens dans les mêmes délais.

Restauration scolaire

Depuis le 1er janvier 2020, le prestataire Scolarest (Compass Group) prépare et assure la livraison des repas en liaison froide pour les restaurants scolaires de la commune ainsi que pour l'accueil de loisirs.

La consultation pour ce marché public, lancée par la mairie en 2019, a permis de traduire la volonté de la municipalité de mettre à l'honneur des produits de qualité. Pour cela, l'utilisation de produits frais, de saison, issus de l'agriculture biologique et de producteurs locaux a été privilégiée. Ces critères ont été primordiaux pour déterminer l'entreprise prestataire retenue.
Toutes ces attentes ont pour but de promouvoir une alimentation saine, respectueuse de l'environnement et des principes du développement durable.

Les menus sont composés chaque semaine :

- d'un repas entièrement issu de l'agriculture biologique ;
- d'une composante bio au minimum par repas pour les autres jours ;
- d'un repas entièrement végétarien (à titre d'expérimentation depuis novembre 2019 en vertu de la loi Egalim)

Au-delà des menus, les repas sont présentés dans des plats multi portions dits gastronormes en Inox réutilisables. Ils sont ainsi lavés après chaque service et retournés au prestataire pour être réutilisés dans le but de limiter la quantité de déchets produits.

Aménagements à venir pour 2020 :

Le nouveau marché de restauration avait aussi pour objectif de faire évoluer la restauration scolaire de la commune. En effet, Scolarest travaille en concertation avec la mairie afin de proposer et mettre en place une formule de restauration self pour le restaurant scolaire de Ruy pour les enfants de l'école élémentaire à compter de la rentrée de septembre 2020.
Le restaurant scolaire de Ruy évoluera pour permettre le passage au self avec l'installation d'un mobilier approprié, accompagné d'une gestion adaptée des services du midi.
Dans cette optique, des tables « anti-bruit », permettant d'absorber les bruits liés aux chocs des couverts et assiettes, seront installées en 2020 pour le confort des enfants et du personnel.

Repas de noël 2019

Les Professionnels de santé

• DENTISTES

Florina LUCACIU	320 avenue de la Vieille Borne	04 74 93 69 63
Christophe MARMONIER	130 impasse des Châtaigniers	04 74 93 03 94

• INFIRMIÈRES

Myriam DUTAL	320 rue de Lavaizin	06 48 73 87 55
Amandine PAYAN	320 rue de Lavaizin	07 86 53 92 14
Carinne FAYE	322 avenue de la Vieille Borne	04 74 93 15 80
Nathalie FORET-ARQUILLIERE	322 avenue de la Vieille Borne	04 74 93 15 80
Marie-France BERNARD	322 avenue de la Vieille Borne	04 74 93 15 80
Pascale GIROUX	322 avenue de la Vieille Borne	04 74 93 15 80
Coralie LAVOIL-GARDEY	164 impasse des Châtaigniers	09 82 50 24 50
Emilie DURASSIER	164 impasse des Châtaigniers	09 82 50 24 50

• MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr Nathalie ROQUES	17 rue de l'Ecole	04 74 93 21 31
Dr Pierre-Godefroi ROQUES	17 rue de l'Ecole	04 74 93 31 31
Dr Christophe SERRAT	17 rue de l'Ecole	04 74 93 21 31
Dr Guillaume DU MANOIR	325 rue de la Salière	04 74 43 20 14

• KINÉSITHÉRAPEUTES

Véronique HARAULT-GENEVOIS	48 chemin des Vignes	04 37 03 41 90
Laurence LEDUC-VINCENT	320 rue de Lavaizin	04 37 03 12 91
Manuel de Jesus DA CRUZ COSTA	48 chemin des Vignes	04 37 03 41 90
Marie-Laure DELORME	320 rue de Lavaizin	04 37 03 12 91

• OSTHÉOPATHES

Marie LAMANT	181 impasse des Poiriers	06 49 10 60 63
Chloé SIMON	97 rue Etroite	06 28 33 59 64
Benoit VERAN	320 rue de Lavaizin	06 09 79 00 23

• ORTHOPHONISTE

Dominique BLANC	320 rue de Lavaizin	06 83 35 25 65

• PÉDICURES - PODOLOGUES

Marie-Joséphine PLANAS	322 avenue de la Vieille Borne	04 74 43 91 61

• PHARMACIEN

Pharmacie CARRON-GIRARD	45 avenue des Cantinières	04 74 93 22 35

• PSYCHOLOGUES

Fabrice FLORES	72 rue des Campanules	06 66 64 81 07
Sylvie LELEU	36 rue de Chade	04 37 03 15 18
Aurélia VERBECQ	164 impasse des Châtaigniers	06 23 58 33 97

LES AUTRES THÉRAPEUTES

• ART THERAPIE

Carole AUBOURG	1187 chemin de Loudon	06 10 48 41 00

• ART THERAPIE, MUSICOTHÉRAPIE

Gilles PALOMAR	48 chemin de Taillis Magot	06 09 65 70 09

• DIGITOPUNCTURE

B. COULOUVRAT	326 avenue de la Vieille Borne	06 14 20 26 09

• LITHO THÉRAPEUTE

Emilie MAISONNEUVE	97 rue Etroite	07 83 10 08 90

• NATUROPATHE - PRATICIENNE MASSAGE BIEN-ÊTRE

Martine MARTINOD-NIARFEIX	286 impasse du Pérelly	06 28 02 75 04

• NATUROPATHE, RÉFLEXOLOGUE PLANTAIRE, FLEURS DE BACH, REIKI

Christine SAUGEY	265 rue de Lavitel	06 74 64 89 06

• REFLEXOLOGUE PLANTAIRE – PRATICIENNE EN EFT

Daria DELAVOIE	749 chemin du Combat	06 77 85 65 37

• PRATICIEN EN SHIATSU

Maxence MARIN	97 rue Etroite	06 50 04 23 56

• PRATICIENNE EN HYPNOSE ET MAGNETISME

Violaine PEGOUD	164 impasse des Châtaigniers	06 14 79 90 07

• PRATICIENNE EN SOINS ENERGETIQUES REIKI, RELATION D'AIDE, THERAPIES EMOTIONNELLES, DECODAGE BIOLOGIQUE, PNL

Martine BONIN	295 rue des Mulets	06 84 35 97 49

• PRATICIENNE EN PSYCHO-BIO-ACUPRESSURE, LIBERATION DES BLOCAGES EMOTIONNELS PAR POINTS D'ACUPRESSURE

Isabelle GAUTHIER	97 rue Etroite	06 70 72 40 53

• PRATICIENNE EN PSYCHOTHERAPIE CORPORELLE ET THERAPIE BIODYNAMIQUE

Sophie MIGUET	97 rue Etroite	06 16 55 98 71

• PRATICIENNE EN THÉRAPIE BRÈVE, COACH DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Astrid RAUTENBERG-SUCHET	97 rue Etroite	06 77 65 82 58

• RELAXOLOGUE, PRATICIENNE EN LUMINOTHERAPIE ET LUXOPUNCTURE

Sandrine CALMEL	470 avenue de la Vieille Borne	06 07 83 38 07

• PRATICIENNE EN TOUCHER THÉRAPEUTIQUE - DRAINAGE LYMPHATIQUE &T S L - ENSEIGNANTE EN DANSE THÉRAPIE

Marie-Pierre CHABAUD	97 rue Etroite	06 08 92 03 92

• SOINS ENERGETIQUES CHINOIS

Christine JAQUEMET-TERRIER	97 rue Etroite	06 18 78 63 18

• SOPHROLOGUES

Ghislaine LACROIX	320 rue de Lavaizin	06 79 02 98 43
Isabelle DONZALLAZ-REDON	10 rue de la Bourbre	06 50 71 01 77
Valérie ROUCOU	97 rue Etroite	06 98 17 49 10

Publications soumises à autorisation

Naissances

KLEIN Julie née le 19.06.2019
WALKOWIAK Emma née le 27.06.2019
DELASTRE Robin né le 23.07.2019
MARON Mia née le 30.08.2019

Décès

MUET née BERNAIX Anna le 18.04.2019

Mariages

PACK Thibaud & DA CUNHA Priscille, le 15.06.2019
STOLZ Rémi & DESVIGNES Laurène, le 22.06.2019
MEYER Maxime & FALCOZ-VIGNE Réjane, le 29.06.2019
FONTAINE Florent & AVIGNONE Noémie, le 06.07.2019
LORENZO Johan & DUCLOS-MOYNE-BRESSAND Julie, le 10.08.2019
BRUN Nicolas & VITTOT Anouck, le 24.08.2019
MANTICE Antony & SAINT-PAUL Emeline, le 31.08.2019
MAESTRO Julien & TERMOZ-BOULATON Elodie, le 21.09.2019
PELTIER Loïc & NICOLAS Mathilde, le 28.09.2019
AYDIN Osman & BUYUKSOY Gaye, le 26.10.2019
GIROUX Samuel & OLTEANU Ioana, le 09.11.2019

Points de vue de l'opposition

Le Maire et sa Majorité n'ont pas pris les mesures suffisantes !
Depuis plus d'un an déjà, nous vous alertions sur l'insécurité grandissante dans notre commune, insécurité ressentie par des automobilistes et des piétons, insécurité du fait d'agressions et de cambriolages dont le nombre explose cet automne.
Déjà nous nous interrogions sur le fait de savoir si le Maire prenait des mesures suffisantes…
L'épisode de neige du 14 Novembre aura malheureusement marqué le souvenir de nombreux Ruymontois privés d'électricité pendant plusieurs jours.
Pendant cet événement le Maire était absent. A-t-il donné des consignes à sa Majorité pour prendre les mesures appropriées à la situation?
Certes, personne ne peut pas se substituer à ENEDIS et rétablir les lignes cassées par la neige trop lourde.
Mais devant le nombre d'habitants sans électricité ne pouvant ainsi se chauffer en cette période de froid, ni préparer un repas chaud ou utiliser un ballon d'eau chaude, nous aurions aimé que la Majorité de même que sur les communes aux alentours, s'active à informer et à mettre à disposition des concitoyens une salle pour se réchauffer, préparer une soupe ou recharger un téléphone.

Comme nous l'avons fait, nous aurions aimé que les élus de la majorité contactent les plus isolés afin d'apporter un soutien et de s'assurer de leur bonne santé. Nous ne pouvons oublier ce couple octogénaire resté sans électricité pendant plus de 144h.
Pourtant un plan de prévention existe sur la commune. Mais, s'il n'est pas activé dans ces cas-là, à quoi peut-il bien servir ?

De toute évidence, les choix du Maire et de la Majorité ne sont pas guidés par le souci du bien commun et l'exercice d'une solidarité minimum.

Les élus de l'Opposition, Présents pour Ruy-Montceau

Calendrier des manifestations du 1er semestre 2020

(sous réserve des modifications apportées par les associations)

Janvier

4-5 : USRM Tournoi en salle - Hall des sports
9 : Radiesthésistes Assemblée générale - Salle de Lavitel
9 : Club des joyeux retraités Assemblée générale/Tirage des rois Salle de la Salière
10 : Municipalité Vœux du Maire - Hall des sports
16 : Ozidé Rencontre mensuelle - Salle de Lavitel
18 : La Brouette du bonheur Soirée théâtre - Salle H. Annequin
18 : Amitié et rando Assemblée générale - Salle de la Salière
18 : Pétanque Galette des rois - Salle de Lavitel
18 : CSRBF Sélection jeunes Isère - Hall des sports
24 : Thezieu Réunion - Salle voutée de la Salière
25 : Tennis Tirage des rois - Grange des Associations
26 : Sou des écoles de Montceau Rando pédestre des rois Salle H. Annequin

Février

3 : Les Godas Assemblée générale - Salle H. Annequin
6 : Radiesthésistes Rencontre mensuelle - Salle de Lavitel
9 : Club des joyeux retraités Repas du Club - Salle de la Salière
16 : A.S Randonneurs Boudin - Salle de Lavitel
20 : Ozidé Rencontre mensuelle - Salle de Lavitel
22 : USRM Loto - Salle H.Annequin
22 : CSRBF Interclubs - Salle verte
23 : CCAS Repas CCAS - Hall des sports

Mars

1 : USRM Diots du foot - Buvette du stade
5 : Radiesthésistes Rencontre mensuelle - Salle de Lavitel
8 : Amicale Personnel Communal Gratin de l'amicale Grange des Associations
8 : ACCA Repas - Salle H. Annequin
8 : A.E.P. Evènement annuel - Salle de la Salière
11 : Club des joyeux retraités Repas bugnes - Salle de la Salière
14-15 : Le petit atelier Pucier - Salle H. Annequin
14 : CSRBF Interclubs - Salle verte
19 : Ozidé Rencontre mensuelle - Salle de Lavitel
21 : Sou des écoles Montceau Soirée années 80 - Salle H. Annequin
21-22 : Ozidé cropping party - Salle de la Salière
28 : Sou des écoles de Ruy Carnaval - Salle de Lavitel
28-29 : Ephata concert - Salle H. Annequin

Avril

2 : Radiesthésistes Rencontre mensuelle - Salle de Lavitel
4 : CSRBF Interclubs - Salle verte
13 : A.S Randonneurs Les foulées Ruymontoises - Salle de Lavitel
14 : Pétanque Concours vétérans – Grange des Associations
16 : Ozidé Rencontre mensuelle - Salle de Lavitel

Mai

1 : GARM Vide grenier - Salle de Lavitel - Champ de foire
7 : Radiesthésistes Rencontre mensuelle - Salle de Lavitel
13 : Ozidé Rencontre mensuelle enfants - Salle de Lavitel
14 : Ozidé Rencontre mensuelle - Salle de Lavitel
15 : Les Godas Théâtre - Salle H. Annequin
17 : Les Godas Randonnée Pédestre - Salle H. Annequin
21 : Pétanque Concours vétérans - Grange des Associations
23 : CSRBF Interclubs gala - Hall des Sports
23 : Pétanque Concours séniors - Grange des Associations

Juin

1 : CAM Fête du four à bois - Grange des Associations
4 : Radiesthésistes Rencontre mensuelle - Salle de Lavitel
5 : Sou des écoles de Montceau Kermesse Salle H. Annequin + cour d'école
6-7 : La Brouette du bonheur Théâtre - Salle H. Annequin
12-13 : Basket Tournoi familial - Hall des Sports
14 : USRM Vide grenier - Salle de Lavitel -champ de foire
17 : Boules lyonnaises Concours vétérans + repas - Salle de la Salière
18 : Ozidé Rencontre mensuelle - Salle de Lavitel
19 : USRM Assemblée générale - Buvette du stade
20 : Tennis Remise des trophées - Salle de Lavitel
20 : Minois Gala de fin d'année - Hall des sports
24 : Sports Loisirs Jeunesse Trophées - Salle de Lavitel
25 : Club des joyeux retraités Repas de fin de saison Salle de La Salière
27 : CSRBF Assemblée générale - Salle de Lavitel
27 : Sou des écoles de Ruy Kermesse - Hall des sports